



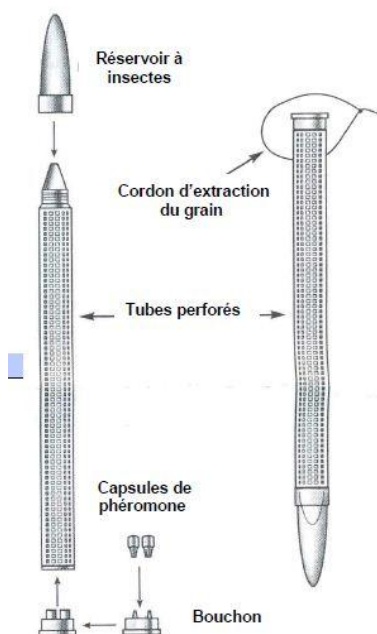
L'ESSENTIEL

1. **Vigilance insectes au stockage**
2. **Où en sont les maïs grains ?**
3. **Préparer ses semences**
4. **Deuxième partie du CR des essais HDF protéagineux et associations**

Observations et conseils

1. Vigilance insectes au stockage

Les conditions de stockage des céréales depuis la moisson (températures élevées d'août et de septembre) ont permis la multiplication des insectes ravageurs. Les demandes d'information sur les solutions insecticides autorisées en bio attestent des inquiétudes rencontrées dans les silos.



L'utilisation de pièges en tube perforé, permet de détecter la présence des charançons, sylvains et autres tribolium et de déclencher une intervention au bon moment.

Ces pièges (modèle ci-contre TRECE PROBE II) sont sans appât, les insectes circulant sur le grain tombent dedans par hasard et ne peuvent en sortir. Leur efficacité est améliorée avec l'usage de phéromone.

Que faire en cas de présence des insectes ?

La solution SILICO SEC indiquée dans notre message du mois de mai (cf. Info bio N°9-16) repose sur deux conditions : un grain sec (effet abrasif de la silice) **et** une température favorable à l'activité des insectes (> 20 -25 °C) pour qu'ils se déplacent et entrent en contact avec la poudre.

Avec le temps froid actuel, on peut donc s'attendre désormais à ce que l'efficacité du produit soit limitée. C'est ce qu'observe Arvalis dans ses essais sur le produit.

En présence, d'insectes au stockage, la solution repose actuellement sur l'élimination des adultes par le nettoyage des grains, puis le refroidissement. A moins de 10 °C, l'activité des ravageurs est ralentie. En dessous de 5°C, les insectes meurent progressivement.

Attention, cette solution qui repose sur l'abaissement de la température vous engagera à sortir le grain avant le redoux en sortie d'hiver et à envisager dans un deuxième temps, le nettoyage des locaux dès le printemps.

Gilles SALITOT

2. Où en sont les maïs grain ?

Les conditions climatiques d'août et de septembre ont accéléré l'évolution des plantes. Des mesures d'humidité réalisées sur l'essai variétés implanté le 6 mai à la Neuville sur Oudeuil donnent les résultats suivants :

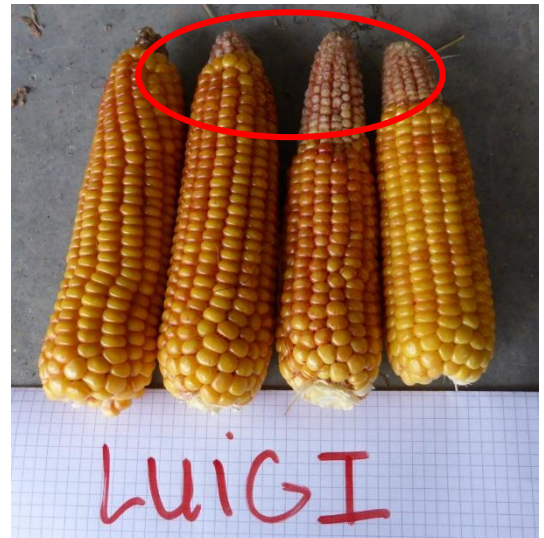
Variété (indice)	ISANTO (220)	NK FALKONE (240)	BARACCO (260)	LUIGI (260)
% humidité	37.3 %	35.4 %	36.2 %	34.9 %

Attention, il s'agit d'humidités obtenues après égrenage d'épis. On ajoute au moins deux points pour se rapprocher de l'humidité machine. Nous avons donc cette année, une avance en maturité qui tient en partie à l'état de dessèchement des plantes.

Des défauts de remplissage mais pas seulement !

Cela se voit aujourd'hui très nettement, le défaut d'alimentation hydrique de la plante autour de la floraison a pour conséquence, **un avortement des grains formés au sommet des épis**. C'est le cas pour les épis courts de la variété LUIGI (ci-contre).

D'autres variétés sont encore plus pénalisées (ISANTO) et présentent des épis lacuneux avec un **maillage de grains très irrégulier**. L'avortement massif, bout d'épi et lignes complètes témoignent d'un stress encore plus important.



Quand récolter ?

Sur des maïs dégradés avec des plantes fortement desséchées, l'évolution de la maturité ne peut se concevoir comme pour des plantes « normales », en sénescence progressive. Dans ce cas, seul le vent peut augmenter davantage la dessiccation et faire perdre 1 à 2 % d'eau. Pour ce type de situation, il convient d'être prudent, notamment si vous observez la présence de dégâts de pyrale (risque de verse supplémentaire), et tenir compte de la météo pour récolter avant un coup de vent.

Pour les maïs en « bon état », la récolte s'envisage avec un taux d'humidité de 35 %. C'est déjà le cas dans les secteurs les plus précoces de la Picardie (sud-est de l'Oise). A Beauvais, pour la 3ème décennie d'octobre, le disponible en températures pour les maïs est en moyenne de 56 degrés jour, soit moins de 3 points d'humidité du grain à gagner. En fonction du temps, cela conduit à envisager la récolte dans deux semaines.

Gilles SALITOT avec le concours
de Bertrand CARPENTIER (Arvalis Institut du Végétal)

3. Préparer ses semences

Nous avons déjà évoqué la qualité médiocre du grain cette campagne (Info bio N°15) et la vigilance à avoir pour l'utiliser en semence fermière. Le manque de disponibilité en semence certifiée ne facilite pas les choses, pour autant une semence de mauvaise qualité hypothèque sérieusement le rendement.

Rappel des mesures à prendre pour préparer une semence fermière fiable :

- **Ne conserver que du grain de qualité correcte**, écarter les lots contaminés, en particulier les lots fusariés dont le grain est maigre.
- **Effectuer un tri sévère** pour ne garder que les grains corrects. Attention, le printemps humide a favorisé le développement tardif d'adventices dans les céréales, les graines indésirables sont nombreuses !

- **Contrôler la faculté germinative :**
Placer 200 à 400 grains dans du sable ou du papier buvard humide, mettre au frigo pendant 72 heures pour lever une éventuelle dormance résiduelle puis à température ambiante (20°C). Compter les pieds levés après une semaine. A moins de 70% de levée, il est préférable de ne pas l'utiliser seule, il est possible de la mélanger avec une autre semence à bonne faculté germinative (>80%). Tenir compte de la FG pour adapter la densité de semis.
- **Mesurer le PMG.** Les grains sont petits, il faut en tenir compte pour éviter les densités exagérées. Le bureau de Villers Bocage est équipé : vous pouvez me transmettre vos échantillons.
- **Traitement de semence : se préserver contre la carie.**
Contre la fusariose, très présente sur épis cette année, le CERALL présente une efficacité moyenne mais il n'est pas disponible en traitement de semence à la ferme.
Contre le **risque carie**, deux produits sont utilisables à la ferme :
 - Le COPSEED, à base de sulfate de cuivre tribasique, a l'efficacité la plus régulière.
Dose : 0,1 L/q soit environ 5 €/q.
 - Le vinaigre d'alcool est maintenant autorisé. C'est le moins cher (environ 0,50 €/L) mais moins efficace que le cuivre. Dose : 1 L/q. Ne pas surdoser : une phyto toxicité est observée à la dose de 2 L/q.

Nous évoquerons les semis dans le prochain Info bio.

Pierre MENU

Informations

4. La 2^{ème} partie du compte rendu des essais Hauts de France ...



Le développement des protéagineux et la question des associations de culture mobilisent depuis deux ans, des moyens importants. Nous sommes heureux de pouvoir vous présenter dès maintenant la deuxième partie du compte rendu d'essais réalisé avec les collègues du Nord Pas de Calais. En fin de document, vous trouverez également un compte rendu des suivis réalisés sur les associations auprès d'un réseau d'agriculteurs en collaboration avec Agro-Transfert. Vous pouvez la télécharger sans plus attendre sur notre site portail.

<http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/agriculture-biologique/>

... est disponible sur notre site portail !



Conseil collectif rédigé le 14 octobre 2016, valable pour la Picardie.

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « agriculture biologique » des Chambres d'agriculture de Picardie : Sébastien Juliac, Christelle Récopé (élevage), Mélanie Camgrand,, Pierre Menu et Gilles Salitot (cultures) – En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette.
CA de l'Aisne, 1 rue René Blondelle – 02007 Laon -CA de l'Oise, rue frère Gagne BP 40463 – 60021 Beauvais - CA de la Somme – 19 bis rue Alexandre Dumas – 80096 Amiens
Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur le site www.chambres-agriculture-picardie.fr
Coordination et renseignements : Gilles Salitot – Tél. 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@agri60.fr
Action réalisée avec l'appui financier du ministère en charge de l'agriculture – CAS DAR –Reproduction interdite N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80)
"Programmes, tarifs et conditions générales de nos stages de formation disponibles sur demande". OPE COS ENR 6 15 12 13